



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

La *Semaine* édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Numéro 27

Mercredi 14 juillet 2021

entre la dernière et la première course des transports publics.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables.

Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 9 juillet 2021

Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 1375; Bévillard – Champoz

Commune: Valbirse (Bévillard)

230.10779 / Renouvellement – Chaussée: Bévillard, route de Champoz

Tronçon: Bévillard, route de Champoz, depuis le bâtiment sis Route de Champoz N° 10 (débouché «Chemin des Iris» compris) jusqu'au débouché «Rue des Aulnes» (débouché compris).

Durée: Du mardi 20 juillet à 6 h 30 au mercredi 21 juillet 2021 à 6 h 30

Exception: Aucune

Conduite de la circulation: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu, dans les deux sens, par Bévillard – Court – Moutier – (Petit-Champoz) – Champoz.

Accès au village de Champoz uniquement par Moutier (Petit-Champoz).

Restrictions: Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route.

Motif de la mesure: Travaux de revêtement bitumineux, pose de la couche de roulement.

Notices légales: En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables.

Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 12 juillet 2021

Office des ponts et chaussées du canton de Berne



Berne

Office des ponts et chaussées du canton de Berne, III^e arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois

Fermeture au trafic et Avis de travaux nocturnes

Routes cantonales N° 248.4: Tavannes – Bellelay – Le Pichoux et N° 1370: Bellelay – Fornet-Dessous – Front. BE/JU (Lajoux)

Communes: Saicourt (Bellelay) et Petit-Vall (Fornet-Dessous)

230.20274 / Renouvellement – Chaussée: Bellelay, sortie Nord

Tronçon: Bellelay, sortie Nord de la localité en direction de Châtelat – Le Pichoux (carrefour des routes cantonales N° 248.4 / 1369 jusqu'à l'entrée ouest de Châtelat) et en direction de Fornet-dessous – Lajoux (carrefour des routes cantonales N° 248.4 / 1370 y compris)

Durée: Du lundi 16 août à 6 h au samedi 4 septembre 2021 à 6 h

Exception: Transports publics (Car Postal)

Conduite de la circulation: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu par Bellelay – Les Genevez – Lajoux – Glovelier – Le Pichoux (pour les 2 sens de circulation).

L'accès à la STEP de Bellelay est autorisé mais n'est possible que depuis Châtelat.

Restrictions: Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Motif de la mesure: Travaux de renouvellement de la chaussée. Notices légales: En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

En raison de la forte restriction du gabarit du chantier imposée pour permettre le passage des véhicules des transports publics en journée, les travaux seront principalement réalisés la nuit,

Inventaire archéologique de toutes les communes du canton de Berne

L'inventaire archéologique du canton de Berne a été mis à jour par le Service archéologique du canton de Berne conformément à l'article 13d de l'ordonnance sur les constructions (RSB 721.1). La dernière version est prête. L'inventaire comprend tous les sites archéologiques et les lieux de découvertes, avérés ou présumés (y compris les trouvailles isolées), ainsi que les ruines.

Avant que l'Office de la culture rende sa décision, l'inventaire archéologique révisé en vertu de l'article 13a, alinéa 1 de l'ordonnance sur les constructions est publié et mis à l'enquête publique.

Les documents peuvent être consultés auprès du Service archéologique du canton de Berne, Brünenstrasse 66, 3018 Berne-Bümpliz du lundi 19 juillet 2021 au jeudi 16 septembre 2021 compris (inscription préalable obligatoire: adb.bauen@be.ch ou 031 633 98 98).

Conformément à l'article 13a de l'ordonnance sur les constructions, les personnes, autorités et organisations habilitées à prendre position en vertu des articles 35, alinéa 2 et 35a de la loi sur les constructions (RSB 721) peuvent se prononcer sur le projet et soumettre des propositions. Les prises de position et les propositions doivent être envoyées par écrit et motivées au plus tard le jeudi 16 septembre 2021 (le cachet de la poste faisant foi) au Service archéologique du canton de Berne, section Inventaire archéologique, case postale, 3001 Berne.

L'Office de la culture adopte l'inventaire en tenant compte des retours. Seules les personnes, autorités et organisations qui ont demandé que l'inventaire soit complété peuvent former recours contre la décision d'entrée en vigueur. Les sites archéologiques ne peuvent pas être supprimés de l'inventaire.

Il est par ailleurs renvoyé aux articles 13 à 13c de l'ordonnance sur les constructions.

Berne, le 9 juillet 2021

Office de la culture du canton de Berne
Chef de l'office: Hans-Ueli Glarner
Service archéologique du canton de Berne
Archéologue cantonal: Adriano Boschetti



Belp

Vacances d'été

Fermeture de l'administration communale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée comme suit:

Caisse: du lundi 19 juillet au vendredi 6 août

Secrétariat: du lundi 26 juillet au vendredi 13 août
Belprahon, le 7 juillet 2021
Le Conseil communal

Fête du 1^{er} août 2021

La situation sanitaire ainsi que les restrictions liées à la pandémie s'étant bien améliorées, la commune organisera l'habituelle fête du 1^{er} août. Elle aura lieu le **samedi 31 juillet 2021, dès 17 h**, au terrain de football. La population est invitée à s'y retrouver pour le traditionnel feu et une place sera aménagée pour les tirs d'engins pyrotechniques.

Comme chaque année, le jambon sera offert par la commune. Chacun apportera salade, pain et autres accompagnements.

Au plaisir de vous retrouver nombreux.

Belprahon, le 7 juillet 2021

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérants: Mégane et David Carnal, rue de Mévilier 32, 2738 Court

Propriétaires: idem requérants

Auteur du projet: Beeler-Architecture, Ludmilla Beeler, rue de Mévilier 36, 2738 Court

Emplacement: parcelle N° 1512, au lieu-dit «rue de Mévilier 32», 2738 Court

Projet: rehaussement d'une partie du bâtiment en vue de créer de nouvelles chambres

Chauffage: inchangé

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dérogation: 33 alinéa 2 du règlement communal de construction

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Durant la fermeture estivale de l'administration municipale, les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10h30 à 11h30, du lundi au vendredi.

Court, le 7 juillet 2021

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérant: Alain Christinaz, rue du Cairi 250, 2608 Péry

Propriétaire: idem requérant

Auteur du projet: idem requérant

Emplacement: parcelle N° 527, au lieu-dit «rue de l'Essor 6», 2738 Court

Projet: installation d'un chauffage central à pellet, pose de nouvelles fenêtres, isolation de la sous-toiture, nouvelle couverture de la toiture et diverses transformations intérieures

Chauffage: remplacement du chauffage existant

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Durant la fermeture estivale de l'administration municipale, les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10h30 à 11h30, du lundi au vendredi.

Court, le 7 juillet 2021

Municipalité de Court, administration municipale



Crémines

Avis de construction

Requérants: Linda et Michael Sauvain, Neusté 14, 2740 Moutier

Auteur du projet: RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 924, au lieu-dit: «Les Planches», commune de Crémines

Projet: Construction d'une maison familiale avec couvert pour voitures, pose d'une pompe à chaleur extérieure, installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Selon plans déposés

Zone: H

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Durant la pause estivale du secrétariat communal, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous aux numéros suivants: 077 450 83 27 ou 076 319 03 71

Crémines, le 7 juillet 2021

Secrétariat communal Crémines

Avis de construction

Requérants: Silvia et Claude Wyssen, Neusté 14, 2740 Moutier

Auteur du projet: Silvia et Claude Wyssen, Neusté 14, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 922, au lieu-dit «Les Planches», commune de Crémines

Projet: Construction d'une maison familiale avec couvert pour voiture, pose d'une pompe à chaleur extérieure

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Selon plans déposés

Zone: H

Dérogation: Art. 80 LR (loi sur les routes – route communale)

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Durant la pause estivale du secrétariat communal, le dossier peut être consulté en prenant

rendez-vous aux numéros suivants: 077 450 83 27 ou 076 319 03 71

Crémines, le 7 juillet 2021

Secrétariat communal Crémines

Avis de construction

Requérants: Rafael et Olivia Fabian Fedele, Beauregard 20, 2740 Moutier

Auteur du projet: KD construction Sàrl, Clos des Pouches 2, 2832 Rebeuvelier

Emplacement: Parcelle N° 923, au lieu-dit: «Les Planches», commune de Crémines

Projet: Construction d'une maison familiale avec garage, pose d'une pompe à chaleur extérieure, installation de panneaux photovoltaïques en toiture

Dimensions: Selon plans déposés

Genre de construction: Selon plans déposés

Zone: H

Dérogations: Art. 19 RAC et 80 LR (loi sur les routes - route communale)

Dépôt de la demande, avec plans **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès du secrétariat communal de Crémines durant les heures d'ouverture. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Durant la pause estivale du secrétariat communal, le dossier peut être consulté en prenant rendez-vous aux numéros suivants: 077 450 83 27 ou 076 319 03 71

Crémines, le 7 juillet 2021

Secrétariat communal Crémines

Sortie des aînés

Nous vous informons que la sortie des aînés est programmée au mercredi 8 septembre 2021. Une invitation sera envoyée aux personnes concernées en temps utile.

Crémines, le 14 juillet 2021

Le Conseil communal

Fête du 1^{er} août

Le Conseil communal vous remercie de penser aux animaux en limitant les nuisances sonores (pétards, feux d'artifice, etc.). Selon notre règlement de police (art. 10) les feux d'artifice ne sont autorisés que le 1^{er} août.

Crémines, le 14 juillet 2021

Le Conseil communal

Avis de construction

Requérante: M^{me} Lisiane Zbinden, Courtine 39, 2740 Moutier.

Auteur du projet: M. Raymond Heyer, architecte hes, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 829, au lieu-dit: «Rue Neuve», commune de Crémines.

Projet: construction d'une crèche, bâtiment sur un niveau en éléments préfabriqués en bois, pose d'une pompe à chaleur extérieure au Nord du bâtiment projeté, construction d'un couvert, d'une place en pavés filtrants et de 8 places de stationnement au Sud et aménagement de jeux à l'Est du bâtiment.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA.

Dérogation : art. 19 al. 1.1 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 août 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 juillet 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Eschert

Fermeture de l'administration communale

Durant les vacances d'été, l'administration communale sera fermée **du 24 juillet au 8 août 2021**. Réouverture le lundi 9 août 2021 selon l'horaire habituel.

Le conseil communal et l'administration souhaitent d'ores et déjà un bel été à toutes et tous.

En cas d'urgence, merci de contacter le numéro suivant : 077 495 06 45.

Eschert, le 28 juin 2021

Administration communale Eschert



Grandval

Avis de construction

Requérante : Municipalité de Grandval, Grand-Rue 29, 2745 Grandval

Auteur du projet : ECE SA, Rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement : parcelle N° 1071, au lieu-dit : « Cras Sur Neuve Vie 5 », Commune de Grandval.

Projet : assainissement énergétique du bâtiment, isolation périphérique et crépissage des façades en blanc, remplacement des garde-corps des balcons, des stores et des portes anthracites.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 7 juillet 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : M. Simon Houriet, Quart dessous 6, 2606 Corgémont.

Auteur du projet : Solex ingénierie Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 1137, au lieu-dit : « La Gaillarde 23 », commune de Grandval.

Projet : pose d'une nouvelle isolation périphérique, création d'un appartement en duplex aux 1^{er} et 2^e étages et d'une mezzanine dans les combles, transformation du pan sud du toit pour la création d'une loggia, pose d'un balcon au 2^e étage, création d'un escalier extérieur pour accéder au 1^{er} étage, installation de panneaux photovoltaïques en toiture et construction d'un couvert à voitures au sud du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : M2.

Dérogations : art. 48 LAE, 41c OEaux et 27 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 juillet 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers : M^{me} et M. Paulus Francine et Pascal, Cras sur Neuve Vie 37, 2745 Grandval

Auteur du projet : ECE SA, Rue Centrale 1, 2740 Moutier

Emplacement : parcelle N° 1082 au lieu-dit « Cras sur Neuve Vie 37 ».

Projet : Remplacement de la chaudière à mazout par l'installation d'une pompe à chaleur air/eau splittée côté ouest du bâtiment. Démantèlement de la citerne à mazout.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Grandval, le 7 juillet 2021

Le Conseil municipal

Fermeture du secrétariat municipal

En raison des vacances d'été, le secrétariat municipal sera fermé du 26 juillet au 13 août 2021.

Réouverture le mercredi 18 août selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence et pour la consultation des dossiers en dépôt public (fixation d'un rendez-vous), merci de contacter le maire, M. Laubscher au numéro suivant : 079 335 80 12.

Pour les cartes journalières, nous vous prions de les réserver sur le site internet www.grandval.ch, onglet « cartes journalières ». Les réservations ne seront traitées qu'au retour de la secrétaire.

La déchetterie sera fermée les jeudis 5, 12 et 19 août 2021.

Le Conseil municipal vous souhaite d'ores et déjà de belles vacances d'été.

Grandval, le 7 juillet 2021

Le Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Requérante : Eimco Gc Sàrl, Rue du Moulin 23, 2732 Reconvilier.

Emplacement : parcelle N° 737, au lieu-dit : « Clos la Outre 26 », commune de Loveresse.

Projet : aménagement d'un talus en terre compactée (pierre forale), rénovation et réfection du mur existant et agrandissement de la terrasse existante située au Sud du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : M2.

Dérogation : art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Loveresse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 juillet 2021.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Assemblée des bourgeois

Lundi 16 août 2021 à 20h au collège

Ordre du jour

1. Accepter la constitution d'une servitude de droit de passage à charge du feuillet N° 652 de Loveresse, en faveur du feuillet N° 403 de Loveresse.

Loveresse, le 5 juillet 2021

Conseil communal



Moutier

Vacances d'été – fermeture des guichets l'après-midi

Le Conseil municipal informe la population que les guichets de l'administration communale à la Rue de l'Hôtel de Ville 1 et 2 seront fermés tous les après-midi **du lundi 19 juillet 2021 au vendredi 6 août 2021**. Il n'y aura pas de permanence téléphonique durant cette période, les après-midi.

La permanence à l'Hôtel-de-Ville 1 sera assumée du lundi au vendredi matin.

Les guichets seront fermés le mercredi matin au Service social et au Service Sécurité.

Moutier, le 30 juin 2021

Conseil municipal

Bibliothèque municipale

Vacances d'été

La bibliothèque sera fermée pour la pause estivale du samedi 10 juillet à 11 h 30 jusqu'au lundi 9 août à 15 h.

Moutier, juin 2021

Les bibliothécaires

Votation populaire du dimanche 26 septembre 2021

Le Conseil municipal a fixé au dimanche 26 septembre 2021, la votation populaire relative à la libération d'un crédit indexable de Fr. 1'313'097.– pour le réaménagement du secteur du carrefour de Graiter, des réseaux souterrains et du ruisseau de la Combe Allerie.

Moutier, le 29 juin 2021

Conseil municipal

Avis de construction

Requérant : Schlup Laure et Riva Vladimir, Plein-Soleil 12, 2740 Moutier

Auteur du projet : La Courtine SA, 2873 Saulcy

Emplacement : Parcelle N° 3361, Plein-Soleil 36

Projet : Construction d'une maison familiale avec garage à l'Ouest, pose d'une pompe à chaleur en façade Nord et de capteurs solaires thermiques en toiture

Zone: PQ « Prés Zuber »

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 7 juillet 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Sauvain Pierre et Danila, rue Beausite 24, 2740 Moutier

Auteur du projet: CKTECH Sàrl, 2744 Belprahon

Emplacement: Parcelle N° 1214, rue Beausite 24

Projet: Agrandissement de l'habitation au rez-de-chaussée, nouvelle sortie en façade Sud avec escaliers et pose d'un canal de fumée pour poêle en façade Ouest

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 7 juillet 2021

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Salvi Joël, Chemin de la Cité 3, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1273, Chemin de la Cité 3

Projet: Agrandissement niveau 1 et entrée/distribution, aménagement de places de parcs couvertes, terrasse et balcon, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur au Nord-Est.

Zone: HA3

Dérogation: Art. 80 LR

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 6 août 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 7 juillet 2021

Services Techniques-Urbanisme

Commune bourgeoise Moutier

Dépôt du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 30 juin 2021

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 30 juin 2021 est déposé publiquement durant 20 jours au secrétariat de la commune bourgeoise où il peut être consulté durant les heures d'ouverture. Durant le délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Moutier, le 8 juillet 2021

Le Conseil de bourgeoisie



Perrefitte

Communications du Conseil municipal

Suite au départ de la localité du titulaire actuel, la Municipalité de Perrefitte met au concours le poste de:

Fontainier (activité accessoire)

Tâches:

- surveiller les installations de production et de distribution d'eau potable
- effectuer de petits travaux d'entretien au réservoir et sur le réseau
- entretien des fontaines communales
- surveiller l'application des dispositions légales en matière de protection des eaux
- relever périodiquement les compteurs d'eau
- autres tâches annexes selon cahier des charges

Conditions:

- être disponible et disposé à travailler en cas de besoin le soir et le week-end
- une expérience professionnelle dans le domaine serait un avantage
- la priorité sera donnée à une personne domiciliée à Perrefitte

Entrée en fonction: 1^{er} octobre 2021

Renseignements: M^{me} Virginie Heyer, Maire, 079 458.71.53

Postulations: En cas d'intérêt, nous vous prions de vous manifester par écrit, à l'administration communale, Sous le Tacon 24, 2742 Perrefitte, d'ici au 27 août 2021.

Perrefitte, le 7 juillet 2021

Le Conseil municipal

Communications du Conseil municipal

Vacances d'été

Durant les vacances d'été, le bureau municipal sera fermé du 19 juillet au 6 août 2021. - Le Conseil municipal et le personnel administratif vous souhaitent un bel été!

Aînés de Perrefitte

Les restrictions sanitaires ayant été quelque peu assouplies, le Conseil municipal a décidé d'organiser une sortie en car pour les aînés le vendredi 17 septembre 2021. Des invitations parviendront aux personnes concernées avant la pause estivale.

Perrefitte, le 14 juillet 2021

Le Conseil municipal



Petit-Val

Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 juin 2021

Le procès-verbal de l'assemblée communale est déposé publiquement au Secrétariat communal durant 30 jours à partir du 9 août 2021, conformément à l'article 109 du règlement d'organisation.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal pendant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Souboz, le 14 juillet 2021

Conseil communal

Vente de bois de feu

La Commune mixte de Petit-Val vous offre la possibilité de commander votre bois de feu en allant sur le site de ValForêt SA / www.valforet.ch.

Souboz, le 14 juillet 2021

Conseil communal

Election complémentaire d'un(e) conseiller(e) communal(e)

A la suite de la démission de M^{me} Fanny Klötzli pour le 31.08.2021, les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués le

Dimanche 26 septembre 2021 de 10h à 11h
au bureau communal à Souboz

pour procéder par les urnes, d'après le système majoritaire, à l'élection complémentaire d'un(e) conseiller(e) communal(e) pour la fin de la période 2019 - 2022.

Les listes des candidats et candidates doivent être déposées jusqu'au jeudi 12 août 2021 à 11h au Secrétariat communal de Petit-Val à Souboz.

Les listes doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession, l'adresse et la signature du candidat(e). Chaque liste de candidat doit porter une dénomination appropriée et être signée par au moins dix électeurs (voir également art. 75 à 78 RO).

Des listes sont à disposition à l'administration communale ou sur le site internet www.petit-val.ch.

Le Conseil communal remercie M^{me} Fanny Klötzli pour son engagement et pour le travail effectué pour la commune de Petit-Val.

Souboz, le 14 juillet 2021

Conseil communal

Fête nationale

La Commission sport, culture, loisirs et tourisme a le plaisir de vous inviter à la manifestation officielle de la commune de Petit-Val qui aura lieu le 31 juillet 2021 dès 19h au Stand de tir de Sornetan. Un tout-ménage sera distribué ces prochains jours avec le programme de la soirée.

Souboz, le 14 juillet 2021

Conseil communal

Procès-verbal de l'assemblée bourgeoise de Souboz du 29 juin 2021

Le procès-verbal de l'assemblée communale sera déposé publiquement au Secrétariat communal durant 30 jours à partir du 9 août 2021, conformément à l'article 109 du règlement d'organisation.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal pendant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Souboz, le 14 juillet 2021

Conseil communal

Fermeture de la route communale du Rondez à Sornetan

Les travaux de réfection de la route communale du Rondez vont débuter le 9 août 2021 et se dérouleront - sous réserve des conditions météorologiques - au minimum jusqu'à fin octobre 2021. La route communale sera fermée à la circulation depuis le stand de tir jusqu'à l'église. Les riverains sont invités à utiliser la place de parc de l'église lorsque l'accès à leur bâtiment ne sera plus possible. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Souboz, le 14 juillet 2021

Conseil communal



Reconvilier

Avis de construction

Requérants : Avdyli Halime et Avdyl, Grand-Rue 11, 2732 Reconvilier

Propriétaires : Avdyli Halime et Avdyl, Grand-Rue 11, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpillot 4, 2735 Bévillard

Emplacement : Parcelle N° 1560, Bellevue 8

Projet : Création de deux nouvelles fenêtres en façade Sud, d'une fenêtre et d'une porte-fenêtre en façade Est, fermeture d'une ouverture en façade Nord, pose d'une pompe à chaleur extérieure, ouverture d'une fenêtre en pente et création d'une lucarne en toiture Ouest, aménagements extérieurs, création de deux places de parc au Nord du bâtiment, rénovations intérieures

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA2

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 5 août 2021 inclusivement**.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 7 juillet 2021

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Anotta Yves, Rue du Collège 18, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Anotta Yves, Rue du Collège 18, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Anotta Yves, Rue du Collège 18, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1085, Rue du Collège 18

Projet : Changement d'affectation d'un atelier sis au rez-de-chaussée en loft, création d'une terrasse suspendue en bois, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre en façade Sud

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : HA3

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 12 août 2021 inclusivement**. Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 14 juillet 2021

Le secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant : Opax Sàrl, M. Olivier Chappuis, Rue de Bel-Air 13, 2732 Reconvilier

Propriétaire : Opax Sàrl, M. Olivier Chappuis, Rue de Bel-Air 13, 2732 Reconvilier

Auteur du projet : Opax Sàrl, M. Olivier Chappuis, Rue de Bel-Air 13, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 858, Rue de Bel-Air 13a

Projet : Construction d'une maison avec pose de panneaux photovoltaïques sur toute la toiture et pompe à chaleur intérieure

Dimensions : Selon plans déposés

Zone : H3

Dérogations : Art. 25 RAC, Art. 80 LR

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 12 août 2021 inclusivement**. Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 14 juillet 2021

Le secrétariat municipal

Travaux « Les Condémines »

Suite aux intempéries et aux conditions météorologiques défavorables de ces dernières semaines, nous vous informons que les travaux de réfection de la rue Les Condémines subiront des retards. La fin des travaux est prévue pour mi-septembre.

La Commission technique remercie la population pour sa compréhension.

Reconvilier, le 14 juillet 2021

Commission technique

Rénovation de la Salle des fêtes

Suite aux intempéries et aux conditions météorologiques défavorables de ces dernières semaines, nous vous informons que les travaux de rénovation de la Salle des fêtes de Reconvilier subiront également des retards.

Reconvilier, le 14 juillet 2021

Commission des bâtiments



Roches

Fermeture administration communale

L'administration communale restera fermée durant la pause estivale du **19 juillet 2021 au 13 août 2021**. Réouverture du secrétariat et de la caisse le 18 août 2021 selon l'horaire habituel.

Durant cette période, les dossiers mis en dépôt public pourront être consultés, sur rendez-vous uniquement, au 079 853 14 50.

Le Conseil communal et le personnel administratif souhaitent un bel été à tous!

Roches, le 6 juillet 2021

Conseil communal



Saicourt

Fête nationale

Les mesures en lien avec la Covid-19 devront être respectées

Toute la population de la commune de Saicourt et de la région est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera à proximité du Stand de tir au Fuet.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h30. Des grillades seront proposées par la Société de tir du Fuet.

L'orchestre Fred et ses claviers se chargera de l'animation musicale tout au long de la soirée.

Partie officielle dès 21h15:

1. Ensemble Pierre-Pertuis
2. Salutations des Autorités municipales
3. Ensemble Pierre-Pertuis
4. Discours de M. Pascal Balli, président de la commission politique du 3^e âge du Jura bernois
5. Ensemble Pierre-Pertuis
6. Feu et feux d'artifice vers 22h30

Dans l'attente de vous voir nombreux, nous vous présentons chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

Le Fuet, le 14 juillet 2021

Conseil municipal

Informations communales

Permis de construire délivrés entre le 01.04.2021 et le 30.06.2021

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants :

- Andrei Zaporozjanu pour la construction d'un couvert à voiture et d'entrée et la pose d'une barrière sur la parcelle N° 894 au lieu-dit Chemin des Moines 15, 2713 Bellelay.
- Copropriété Amstutz pour la pose d'une nouvelle cheminée et d'un nouveau poêle à granulés sur la parcelle N° 911 au lieu-dit Montbautier sur Chaindon 2, 2712 Le Fuet.
- Alessandro Pugliese pour la pose d'une pompe à chaleur sur la parcelle N° 31 au lieu-dit Clos du Verger 12, 2732 Saicourt.
- Carole et Claude-Alain Paroz pour l'isolation des façades avec des lames en pin douglas et remplacement du garde-corps du balcon sur la parcelle N° 783 au lieu-dit Les Vieux Chemins 4, 2712 Le Fuet.

Durant la même période, la Préfecture du Jura bernois a octroyé le permis de construire suivant :

- Commune de Saicourt pour la remise en état périodique de trois chemins agricoles (Sous Montbautier, La Grosse Fin et Béroie).

Le Fuet, le 14 juillet 2021

Conseil municipal



Saules

Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du lundi 19 juillet 2021 au lundi 16 août 2021 y compris. Durant cette période, en cas d'urgence ou pour fixer un rendez-vous aux fins de consulter des dossiers déposés publiquement, veuillez contacter le maire, M. Michel Schaer, au 079 825 64 50.

Saules, le 7 juillet 2021

Conseil communal

Analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyses du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués le 21 juin 2021, montrent que l'eau potable est conforme aux exigences légales.

Les qualités microbiologiques, physiques et chimiques sont en règle.

Degré de dureté : 26 °f

Saules, le 6 juillet 2021

Conseil communal

**Validation de vos avis sur la plateforme :
lundi 14 h**

Fermeture de l'administration communale

Contrairement à ce qui a été annoncé, le secrétariat communal sera également fermé ce mercredi 14 juillet 2021.

En cas d'urgence, veuillez contacter le maire au 079 825 64 50.

Saules, le 14 juillet 2021

Conseil communal



Schelten

Avis de construction

Requérante : BKW Energie SA, Rue Emile-Boéchat 83, 2800 Delémont.

Emplacement : parcelles N°s 4, 18 et 43, au lieu-dit : «Weier», commune de La Scheulte.

Projet : pose d'un câble souterrain d'une longueur d'environ 265 m pour l'alimentation de l'immeuble «Weier 9», pose d'un tuyau de protection de câbles PE120 à une profondeur de 80 cm pour permettre le tirage d'un câble électrique, démontage partiel de la ligne 0.4kV aérienne.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT, 80 LR et 25LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 août 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de La Scheulte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 juillet 2021.

La préfète : Stéphanie Niederhauser



Tavannes

Avis de construction

Requérants : M^{me} et M. Corinne et Fabio Dell'Anna, Chemin de Montoz 1, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Arc Architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.

Projet : démolition et reconstruction de l'annexe existante ainsi que la rénovation intérieure du

bâtiment Chemin de Montoz N°3 et démolition du bâtiment N°3a sis sur la parcelle N°818 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : raccordement aux canalisations existantes communales et à la step.

Recensement architectural : objet digne de conservation.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 6 août 2021 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 7 juillet 2021

Le chef des travaux publics

Pumptrack mobile

La Commission Culture et Sports vous invite pour la première fois à venir profiter d'un pumptrack mobile durant le courant de l'été ! Le circuit composé de bosses et de virages est accessible à toutes et à tous, que cela soit en VTT, trottinettes, rollers ou en skateboards.

Le pumptrack se trouvera sur la place de la patinoire du lundi 19 juillet 2021 en fin de journée jusqu'au lundi 16 août 2021 compris.

L'installation étant en libre-service, son utilisation se fait à vos risques et nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident. Nous recommandons cependant à chaque utilisateur de se munir des protections nécessaires, tel qu'un casque par exemple.

Merci de bien vouloir laisser la place en bon état tel que vous l'avez trouvé et de respecter les autres usagers.

Nous espérons que vous pourrez pleinement en profiter et vous souhaitons un bel été sportif !

Tavannes, le 5 juillet 2021

La Commission Culture et Sports



Valbirse

Ordonnance et tarifs d'utilisation des bâtiments communaux

En date du 1^{er} juillet 2021, le Conseil communal a approuvé la révision de l'Ordonnance et tarifs d'utilisation des bâtiments communaux ainsi que du matériel communal de la Commune mixte de Valbirse.

La nouvelle ordonnance entre en vigueur le 8 juillet 2021, sous réserve d'un éventuel recours formé

à son encontre. Elle peut être consultée auprès de l'administration communale, sur rendez-vous.

L'ordonnance révisée se trouve aussi sur le site internet de la commune, www.valbirse.ch (sous Administration ; Règlements et taxes).

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil communal, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Bévilard, le 6 juillet 2021

Conseil communal de Valbirse

Permanence au guichet les matins

Le bureau communal ne fermera pas totalement durant les vacances d'été mais fonctionnera avec des horaires réduits. Du 19 juillet au 6 août, les guichets resteront ouverts tous les matins de semaine entre 10h et 12h.

Bévilard, le 5 juillet 2021

Commune mixte de Valbirse

Divers

Hôtellerie et restauration

Heures de fermeture le 31 juillet et le 1^{er} août 2021

Conformément à la décision des préfètes des arrondissements administratifs de Biel/Bienne, du Seeland et du Jura bernois, les établissements d'hôtellerie et de restauration peuvent, durant la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 2021, fermer au plus tard à 3h30 (prolongation d'horaire régionale selon l'art. 13 al. 2 + 4 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration).

Conformément à la décision de la Direction de l'économie publique du canton de Berne, les établissements d'hôtellerie et de restauration peuvent, durant la nuit du 1^{er} au 2 août 2021 fermer au plus tard à 3h30 (prolongation d'horaire cantonale selon l'art 13 al. 1 + 4 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration).

Une autorisation supplémentaire de dépassement d'horaire n'est pas nécessaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne. De plus, lors de tirs de feux d'artifices etc., il est recommandé de tenir compte de l'environnement ainsi que des conditions atmosphériques.

Courtelary, le 14 juillet 2021

Les préfètes : R. Stebler, F. Steck, S. Niederhauser

Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier
en version électronique sur www.lasemaine.ch

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu – ma 8 h à 11 h et 14 h à 17 h
Mercredi 14 h à 17 h
Jeudi 8 h à 11 h et 14 h à 18 h
Vendredi 8 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu – ma et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h
Mercredi 14 h à 16 h
Jeudi 9 h à 11 h et 14 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques – Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Horaire

Lundi à jeudi de 7 h à 20 h
Vendredi de 7 h à 16 h

Les citoyens sont invités à respecter les horaires d'ouverture et à ne déposer aucun déchet ou objet en dehors de ces heures.

Site internet

www.moutier.ch

Courriel

info@moutier.ch

Téléphones

Centrale 032 494 11 11
Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11
Impôts 032 494 11 21
Caisse municipale 032 494 11 25
Contrôle des habitants 032 494 11 27
Service social 032 494 11 34
Agence AVS 032 494 11 39
Service sécurité 032 494 11 29
Bâtiments.Urbanisme.
Travaux publics 032 494 13 33
Electricité.Eau.
Service de piquet 032 494 12 22

informations pratiques



Saicourt

Administration municipale
Pré Paroz 1
2712 Le Fuet

Téléphone: 032 481 24 03
Courriel: admin@saicourt.ch
Heures d'ouverture: Mardi 10h à 11h et 15h à 18h
Mercredi 10h à 11h
Jeudi 10h à 11h et 15h à 16h
Vendredi 10h à 11h
Site internet: www.saicourt.ch

Indications officielles

- Directeur du syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val: M. Alexandre Mouche, 032 484 98 30 (écoles enfantines et primaires)
- Directeur de l'école secondaire de la Courtine: Jérôme Montavon, 032 484 01 06

Heures d'ouverture déchetteries: Du lundi au samedi de 7h à 19h



Saules

Administration communale
Milieu du Village 13
2732 Saules

Téléphone: 032 481 38 28
Courriel: communesauls@bluewin.ch
Heures d'ouverture: mercredi de 16h à 17h
ou sur rendez-vous



Seehof

Commune municipale
Gross-Karlisberg 23a
2747 Elay . Seehof

Téléphone: 032 499 96 60
Courriel: gemeimnde@gemeindeseehof.ch
Heures d'ouverture: Ouvert le lundi de 9h à 11h

Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	37	33	15.09.2021	mercredi	46	42	17.11.2021	mercredi
29		21.07.2021	SUPPRIME	38	34	22.09.2021	mercredi	47	43	24.11.2021	mercredi
30		28.07.2021	SUPPRIME	39	35	29.09.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi
31		04.08.2021	SUPPRIME	40	36	06.10.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi
32	28	11.08.2021	mercredi	41	37	13.10.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi
33	29	18.08.2021	mercredi	42	38	20.10.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi
34	30	25.08.2021	mercredi	43	39	27.10.2021	mercredi	52		29.12.2021	SUPPRIME
35	31	01.09.2021	mercredi	44	40	03.11.2021	mercredi				
36	32	08.09.2021	mercredi	45	41	10.11.2021	mercredi				